

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ETIKEA PEA

(FR0011343805)

Cet OPCVM est géré par TURGOT ASSET MANAGEMENT

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM de classification « Actions internationales », son objectif est de rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, le 40% CAC 40 + 40% EuroStoxx 50 + 10% S&P 500 + 10% EONIA Capitalisé, en sélectionnant de manière discrétionnaire un ensemble de valeurs. L'indicateur est calculé dividendes réinvestis.

Pour répondre à son objectif de gestion, le gérant adopte une gestion active en sélectionnant des titres au sein d'un univers de sociétés où sont mises en place des normes anti-discriminatoires, et qui prônent la diversité et l'inclusion (Il est à noter que ce critère n'exclut qu'un nombre limité de sociétés et ouvre une large univers d'investissement comprenant un grand nombre de sociétés des pays de l'OCDE dans lesquels des lois anti discriminatoires existent déjà).

Pour répondre à son objectif de gestion, le FCP est principalement exposé aux actions européennes et internationales via des titres en direct ou des instruments dérivés (exposition max. 110% de l'actif net). En fonction des anticipations des gérants, cette exposition action peut être réduite à 60% minimum par le recours à des instruments dérivés simples de couverture. La partie couverte du portefeuille étant alors exposée aux instruments du marché monétaire.

Afin d'être éligible au PEA, le fonds sera investi en permanence à hauteur de 75 % minimum en actions éligibles au PEA. Le gérant construit son portefeuille en respectant un processus de gestion rigoureux basé sur l'allocation d'actif (exposition nette du portefeuille aux marchés actions et maturité du portefeuille obligataire) et la sélection des titres.

La poche actions est essentiellement exposée (de 60 à 110% de l'actif net) en actions européennes et internationales (y compris dans des pays européens n'appartenant pas à l'UE) de petites, moyennes, et grandes capitalisations boursières. La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition sectorielle et de taille de capitalisation (avec cependant une limite maximale de 30% en petites et moyennes capitalisations).

Le fonds pourra être exposé à hauteur de 20% maximum sur les actions de pays émergents (hors OCDE)

Le FCP est investi en titres de créances et instruments du marché monétaire internationaux (taux fixes et/ou variables) de 0% à 40% de l'actif net. La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition dette publique/dette privée et de rating (uniquement « investment grade ») et de sensibilité aux taux d'intérêts de 0 à 7. L'investissement en obligations convertibles sera d'au maximum 40% de l'actif net.

Le fonds pourra être exposé dans la limite de 80% de son actif au risque de change, via des investissements en actions et obligations internationales libellées dans une devise autre que l'euro.

Le FCP pourra intervenir sur des futures et options négociés sur des marchés règlementés pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques action, taux ou change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation des sommes distribuables

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat :

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées chaque jour (J) jusqu'à 11 heures chez CACEIS BANK et sont exécutées quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [5] :

Le FCP se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique de risque dû à son univers d'investissement composé principalement d'actions internationales.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

• **Risque de crédit :** Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4%
Frais de sortie	1%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3.11%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % TTC de la performance du FCP au-delà de celle de l'indice suivant 40% CAC 40 + 40% EuroStoxx 50 + 10% S&P + 10% EONIA Montant facturé au titre du dernier exercice clos le 28/02/2019 : 0.0%

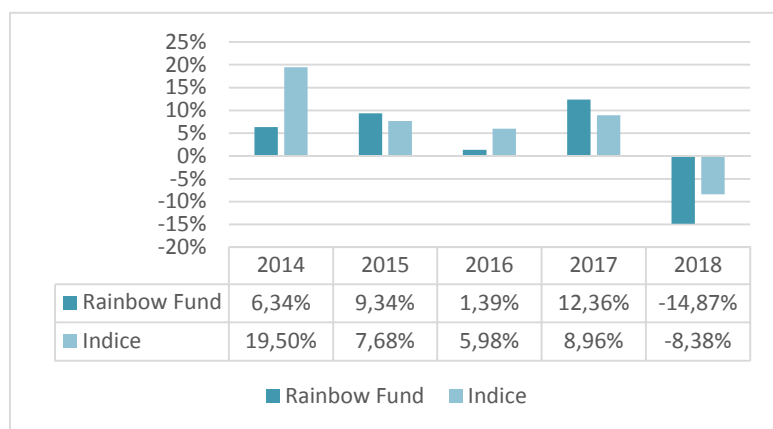
* Le chiffre communiqué se fonde sur une estimation des frais de l'exercice clos le 28/02/2019. Il peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.turgot-am.fr.

Les performances du FCP et de l'indice sont calculées dividendes réinvestis.

PERFORMANCES PASSES



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 21/02/2013

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

A compter du 1^{er} mars 2015 :

L'indicateur de référence sera 40% CAC 40 + 40% EuroStoxx 50 + 10% S&P + 10% EONIA

Les performances du FCP et de l'indice sont calculées dividendes réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de TURGOT ASSET MANAGEMENT – 6 rue Paul Baudry – 75008 Paris – contact@turgot-am.fr

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Information US Persons (FATCA) : Les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées et ne seront pas enregistrées en vertu de la loi sur les valeurs mobilières (United States Securities Act) de 1933. Elles ne peuvent donc pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « US person », au sens de la Règle 902 du Règlement S du Securities Act de 1933. Ainsi, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, à des entités détenues par une ou plusieurs « US person » telles que définies par la réglementation américaine FATCA (Foreign Account Tax Compliant Act).

L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Politique de rémunération : TURGOT ASSET MANAGEMENT, applique la politique qui vise à faire de la rémunération un levier efficace d'attraction, de fidélisation et de motivation des collaborateurs, contribuant à la performance sur le long terme du Groupe, tout en s'assurant de la conformité aux réglementations en vigueur dans le secteur financier et à la convergence des intérêts du personnel identifié avec ceux des fonds gérés.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet www.turgot-am.fr et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

La responsabilité de TURGOT ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

TURGOT ASSET MANAGEMENT est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet www.turgot-am.fr et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 04/07/2019.